



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Réouverture progressive des écoles et des collèges

Sommaire

1. Protocole sanitaire (*cadrage national*)

2. Accueil des élèves et des personnels (*cadrage national*)

3. Information des familles (*cadrage national*)

4. Le rôle des familles (*cadrage national*)

5. Notre école ré-ouvre

Lundi 18 mai 2020

6. Modalités pratiques de la réouverture

Pas d'accueil périscolaire (cantine et garderie) sauf pour les enfants des personnels nécessaires à la gestion de crise

Protocole sanitaire

Le fonctionnement de l'école est adapté de manière à respecter le protocole sanitaire établi par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère des solidarités et de la santé.

Il repose sur cinq fondamentaux :

- La distanciation physique ;
- Le respect des gestes barrière ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels ;
- L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves ainsi que la formation des personnels.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement de l'école.

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous les personnels dans les situations où la distanciation risque de ne pas être respectée (encadrement des élèves les plus jeunes ou à besoins éducatifs particuliers, circulation, récréation, etc.).

➔ Consulter la page dédiée du site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Accueil des élèves et des personnels (1/2)

L'obligation d'instruction s'impose à tous, en classe ou à la maison

La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles

→ Après le 11 mai, quatre situations possibles pour les élèves, éventuellement cumulatives :

- en classe ;
- en étude si les locaux et les moyens de surveillance le permettent ;
- à la maison avec la poursuite de l'enseignement à distance ;
- en activité grâce à un accueil organisé en lien ou par les communes dans le cadre du dispositif « Sport – Santé – Culture – Civisme » (2S2C).

Les cours se déroulent en groupe de 15 élèves maximum dans le respect des règles de distanciation, de manière alternative et selon des modalités définies (un jour sur deux, deux jours consécutifs sur quatre ou une semaine sur deux)

Groupes de 10 élèves maximum pour les classes de maternelle

Groupes multi-niveaux possibles pour scolariser des élèves prioritaires dont les cours n'ont pas repris :

→ les élèves en situation de handicap, décrocheurs ou en risque de décrochage, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation

Accueil des élèves et des personnels (2/2)

Les personnels qui ont une vulnérabilité de santé au regard du virus Covid-19 ou qui vivent avec une personne ayant cette vulnérabilité ne doivent pas être présents aux mois de mai et juin.

- ➔ Ils préviennent l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN), qui leur indique s'ils continuent de s'occuper de leur classe à distance ou s'ils prennent en charge un groupe d'élèves qui ne peut pas se rendre à l'école pour des raisons de santé.
- ➔ Ils ne sont pas convoqués pour la pré-reprise.

Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. Les professeurs assurant l'enseignement à distance sont eux aussi à leur domicile.

Les cellules académiques et départementales d'écoute et les « Espaces d'accueil et d'écoute » (EAE) mis en place en lien avec la MGEN (0805.500.005 - 8h30-18-30 du lundi au vendredi) sont maintenus pour l'accompagnement des personnels.

La préparation de la réouverture s'effectue d'abord à distance, elle permet à l'équipe éducative de se former :

- aux règles et consignes sanitaires, avec l'aide des personnels de santé ;
- aux aspects psychologiques de l'accueil des personnels et des élèves.

Le lien à distance entre élèves et professeurs est défini à l'échelle de l'école ou de l'établissement

La pré-reprise des professeurs des écoles a lieu à partir du 11 mai en fonction des circonstances locales à la demande des équipes pédagogiques

Principes pédagogiques

Objectifs

L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il faut éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

Ressources

Des fiches explicitent sur eduscol, niveau par niveau de la maternelle à la 3e, toutes les recommandations et informations pédagogiques (accueil, positionnement, évaluation des acquis, consolidation des apprentissages, attendus de fin d'année...) :

<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

Deux temps préalables sont nécessaires pour un accompagnement personnalisé de l'élève

- Un temps d'échange avec les élèves pour prendre en compte les dimensions sociales, psycho-affectives et familiales liées à la période de confinement. Une attention sera portée sur les élèves qui n'ont pas participé avec assiduité à l'enseignement à distance
- Un temps de bilan : un point de situation pour identifier où en est chaque élève dans ses apprentissages et préciser ses besoins sera utile. Des éléments de positionnement sont consultables dans [la page d'eduscol](#)

Importance du suivi effectif des cours en présentiel pour les élèves qui n'ont pas ou très peu répondu, dans le cadre de la continuité pédagogique

Information des familles

L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves sont tout particulièrement indispensables sur l'enseignement à l'école et à la maison

- Une vidéographie sur les principes d'une réouverture : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- Des affichettes thématiques sur les règles de fonctionnement à respecter (nettoyage, gestes barrières, récréation, circulation...) : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- Une information individuelle sur les modalités de la réouverture et sur la scolarité est délivrée à chaque famille
- Les professeurs et l'équipe éducative contactent les familles pour poursuivre l'enseignement à distance
- Dans chaque académie une équipe dédiée peut répondre aux parents : <https://www.education.gouv.fr/continue-pedagogique-des-cellules-telephoniques-academiques-pour-repondre-aux-familles-303177>

Information des familles

L'information et la communication à l'attention des parents et des élèves sont tout particulièrement indispensables sur l'enseignement à l'école et à la maison

- Une vidéographie sur les principes d'une réouverture : [https://
www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546](https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546)
- Des affichettes thématiques sur les règles de fonctionnement à respecter (nettoyage, gestes barrières, récréation, circulation...) : [https://
www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546](https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546)
- Une information individuelle sur les modalités de la réouverture et sur la scolarité est délivrée à chaque famille
- Les professeurs et l'équipe éducative contactent les familles pour poursuivre l'enseignement à distance
- Dans chaque académie une équipe dédiée peut répondre aux parents : [https://
www.education.gouv.fr/continue-pedagogique-des-cellules-telephoniques-academiques-pour-repondre-aux-familles-303177](https://www.education.gouv.fr/continue-pedagogique-des-cellules-telephoniques-academiques-pour-repondre-aux-familles-303177)

Le rôle des familles

Décision de scolarisation de son enfant valable jusqu'au 1^{er} juin

Prise de température de son enfant scolarisé avant le départ pour l'école

En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et la famille en informe le directeur d'école

Les parents jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation de leurs enfants au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrière

Suivi de l'enseignement à distance si l'enfant reste à la maison

Fonctionnement actuel pour chaque classe, avec le même travail à la maison qu'en classe.

« Ma Classe à la maison » : Ecole.cned.fr / College.cned.fr

- Dispositif « Devoirs à la maison » (transmission hebdomadaire par la poste des devoirs, retour postal gratuit des devoirs réalisés, numérisation des devoirs) : s'adresser au directeur de l'école
- ENT : rappel de l'adresse

Notre école ré-ouvre

Contexte présidant à sa réouverture

Décision prise par le maire et le DASEN après consultation de la communauté éducative (parents, professeurs)

DSDEN : pré rentrée les 11 et 12 mai puis rentrée le 14 mai

Maire de La Clayette (suite à concertation avec les autres maires du canton) : prérentrée du 11 au 15 mai puis rentrée le 18 mai

Le plan de reprise départemental

Arrêté par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN), il fixe les modalités de la réouverture des écoles. Le directeur d'école a informé le conseil d'école des modalités d'organisation retenues.

Consultation des parents pour exprimer leur choix de scolariser ou non leur enfant

Note aux parents envoyée le 6 mai, après avoir reçu tous les éléments permettant d'informer suffisamment les parents.

Information individuelle des familles

Dans la même note , le 6 mai puis nouvelle note aux parents le 13 mai

Quand ré-ouvre l'école ?

Le lundi 18 mai 2020

Classes/élèves concerné(e)s

Lundi 18 mai CP et CM2, Lundi 25 mai CM1 et Jeudi 28 mai CE1 et CE2. Les enfants d'ulis intégreront leur classe d'inclusion .

Modalités pratiques de la réouverture

Organisation générale

Présentiel		Distanciel
Personnels	Coralie, Camille, Charline ou Anne, Patricia, Delphine (le lundi et mardi en mai) <i>Sylvie, Chantal, Maroua, Rose- Marie, Sabine , Ophélie</i>	Sandrine, Marielle
Accueil Matin et après- midi	Accueil des enfants au portail puis dans la cour par un personnel communal. Respect de la distanciation (sur le trottoir et dans la cour). Marquage au sol. La classe est aérée 10 min avant . L'enseignante est dans l'embrasure de la porte de la classe et surveille l'arrivée et l'installation en classe. Les portes resteront ouvertes dans la mesure du possible toute la journée. L'AESH gère le lavage des mains avant l'installation en classe dans le respect du protocole.	
Lavage des mains : - à chaque récréation (matin et après- midi) - à midi - le soir avant de repartir à la maison	Deux à la fois . Couloir CE pour classe Patricia, Couloir CM pour classe Camille, Sanitaires extérieurs pour classe Charline/Anne, Couloir Ulys pour classe Coralie, Sanitaire CP pour classe Delphine. Marquage au sol devant les portes extérieures. L'AESH - fait respecter la distanciation - gère les robinets, - s'assure du respect d'un lavage efficace (Vidéo à visionner en classe). L'enseignante surveille le reste du groupe.	

Récréations (matin et après-midi)	Récréation une classe à la fois. Sortie du groupe, chacun son tour à un mètre de distance. La classe est aérée. Après un lavage des mains, passage par 2 aux toilettes gestion AESH et surveillance cour par enseignante. Distanciation à respecter, pas de ballon, pas d'autres jeux possibles Des jeux seront proposés : jeux pouvant se jouer selon les règles de distanciation Retour de récréation nettoyage des mains. (même protocole) Nettoyage / désinfection des sanitaires par personnel communal.	
Sortie de midi	Sortie du groupe, chaque élève chacun son tour à un mètre de distance. La classe est aérée. Lavage des mains, sortie au portail. Pour les enfants du personnel assurant la gestion de crise, repas à la cantine (enfants installés à un mètre des uns des autres) : Respect du protocole identique. S'il fait beau, possibilité de pique niquer dans la cour selon le repas.	
Sortie du soir	Sortie du groupe, chaque élève chacun son tour à un mètre de distance. La classe est aérée. Lavage des mains, sortie au portail. Nettoyage/ Désinfection des sanitaires par personnel communal .	

Circulation dans l'école	En rang, espacé d'un mètre côté, devant, derrière Entrée/ Sortie Classes Coralie et Patricia côté gauche en montant Entrée/ Sortie Classes Camille et Charline/Anne côté droit en montant Classe de CP en haut	
Organisation pédagogique	Uniformiser le travail en classe avec celui des enfants continuant le dispositif « Ecole à la maison » L'enseignante en présentiel ne fait pas le distanciel. Harmonisation et concertation. Classe virtuelle selon la possibilité avec les enfants à distance. Matériel individuel pour chaque élève Le seul matériel commun sera le matériel informatique : il sera nettoyé après chaque enfant avec des lingettes désinfectantes.	Uniformiser le travail en classe avec celui des enfants continuant le dispositif « Ecole à la maison » Coup de pouce (préparations, corrections ...) Harmonisation et concertation. Classe virtuelle selon la possibilité
Groupe d'Elèves	En accord avec la mairie, groupes dans la limite de l'accueil possible (superficie de la classe) Différentes dates permettant un accueil échelonné des niveaux de classes. L'accueil échelonné permet un apprentissage des consignes du protocole (gestes barrière, nouvelles règles de vie et ses obligations, circulation, récréations...etc) Des affichages sont apposés dans l'école . Des vidéos et un temps d'échange le premier jour, pour rassurer, écouter, sécuriser, expliquer...	Gestion des élèves à distance
Projets de l'école	Annuler tous le projets de fin d'année (sortie à Lyon, bibliothèque, équitation, prévention routière, piscine, école et cinéma, Simysoa, ma cabane /ma maison, etc.) Un note aux familles sera envoyée la semaine du 18 mai.	